

## BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 décembre 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 2 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents :	12 représentants 17 voix
Nombre de membres présents ou représentés :	19 représentants 24 voix

### Délibération n° BS-2025/47

**Objet : Création de poste chargé de mission « géomatique » grade technicien principal 1<sup>ère</sup> classe**

#### **LISTE DES PRESENTS :**

<b>1<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 6 voix	<b>5<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
REY Freddy	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
<b>2<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	EYMERY Clémentine
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GUSMEROLI Stéphane
GERIN Anne	MICHALLET Bernard
<b>3<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	<b>6<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
GUIGUE Gilbert	BOUZON Elodie
	<b>7<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
<b>4<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix	PICHON-MARTIN Bertrand

#### **LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :**

<b>1<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 6 voix	<b>5<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	BREYTON Stéphanie à EYMERY Clémentine
	CHAVAND Christelle à PICHON-MARTIN Bertrand
<b>2<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
	MONIN Michelle
<b>3<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	<b>6<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à ESCARON Dominique
	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
<b>4<sup>°</sup> COLLEGE</b> pouvoir = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	
BONNARDON Pierre	<b>7<sup>°</sup> COLLEGE</b> 1 représentant = 1 voix
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane	MOLLIERE Denis

Votants (en voix) : 24

Exprimés (en voix): 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**Objet : Création de poste chargé de mission  
« géomatique »  
grade technicien principal 1<sup>ère</sup> classe**

Le Bureau Syndical a créé 1 poste en contrat de projet :

- Chargé de mission « géomatique » (décision du bureau syndical en date du 13/12/2023)

Cette mission s'inscrit aujourd'hui un peu plus dans la durée qu'initialement. Il est proposé de créer un poste permanent pour assurer les missions telles que définies dans la fiche de poste annexée. Le poste de chargé de projet sera supprimé dès lors qu'il sera vacant, et après avis du Comité Social Territorial.

Cet emploi pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidat statutaire, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 3 ans maximum dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des besoins des services ou que la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Dans ce cas, le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale du contrat ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

**Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:**

- De créer à compter du 01/01/2026, dans les conditions définies dans la fiche de poste annexée, le poste permanent à temps complet de :
  - o Chargé(e) de mission « géomatique » sur un grade de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération de l'agents qui sera nommé, calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à son grade et assortie du régime indemnitaire dans les conditions prévues par délibération du 09/12/2016, ainsi qu'aux charges afférentes.
- D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 8 décembre 2025,  
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 09 DEC. 2025



FICHE DE POSTE	<b>Intitulé du poste :</b> Chargé(e) de mission géomatique <b>Service :</b> Système d'Information Territorial  <b>Date de création :</b> 08/12/2025
----------------	--

*La fiche de poste définit le cadre des responsabilités et des activités selon les besoins de l'organisation en place. Elle n'est pas figée, et peut évoluer selon les besoins de l'organisation. Les modifications conduiront à la mise à jour de la fiche de poste.*

## Missions

### 1/ Activités principales

Le chargé de mission, avec l'appui du responsable de la mission système d'information territorial, devra :

- Participer au développement du système d'information territorial du Parc.
- Former et assister les utilisateurs du système d'information territorial.
- Accompagner l'équipe à l'utilisation des outils géomatiques.
- Assurer l'acquisition, la production, la gestion et l'exploitation de l'information géographiques sur les thématiques propres au Parc de Chartreuse :
  - Production des supports cartographiques et statistiques à la demande.
  - Administration d'outil web SIG :
    - Géotrek pour la gestion et la valorisation des sentiers de randonnée (projet piloté par la mission tourisme)
    - Géonature pour la gestion et la valorisation des données naturalistes (projet piloté par la mission biodiversité).
- Assurer une veille technique et méthodologique dans ses domaines et participer aux réseaux d'acteurs locaux, régionaux et nationaux.
- Mettre en œuvre le dispositif global d'évaluation au sein du Parc (en lien avec la direction) notamment en accompagnant les agents dans le renseignement des indicateurs de suivi et en animant l'outil de suivi (interne et/ou EVA).

### 2/ Activités secondaires

- Participer aux actions transversales conduites par le Parc au titre de son activité générale (animations spécifiques, etc.).

## Profil recherché

- Niveau minimum Bac +3 (en géomatique, système d'information ...)
- Compétences en géomatique : acquisition, administration, traitement, analyse et diffusion des données géographiques.
- Pratique courante des SIG (QGis) et des langages HTML, Javascript et SQL.
- Conception et administration de bases de données (PostgreSQL/PostGIS).
- Conception de documentation utilisateur, formation
- Capacités de travail en équipe, d'autonomie et de prise de responsabilités.
- Aptitudes rédactionnelles, relationnelles et d'animation.

## Niveau de recrutement

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

## Statut

Le poste pourra être pourvu par le recrutement d'un fonctionnaire, et en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être occupé par un agent contractuel recruté pour une durée déterminée de 3 ans maximum dans les conditions de l'article L. 332-8 2° du CGFP précité compte tenu des besoins des services ou que la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Dans ce cas, le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. À l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.